

DIVERS

UN SERVICE DE TAXI à Arvieu



Lucie BODEREAU, originaire de Villefranche-de-Panat a fait le choix de créer à Arvieu sa propre activité de taxi. Baptisée « Taxi des Lacs », son entreprise assure tous types de transports (tous transports médicaux, rayons, rééducation, dialyses, admissions et sorties d'hôpitaux, transport assis professionnalisé...).

Expérience dans le secteur social, sapeur pompier, titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours et du diplôme lui permettant de conduire des ambulances, Lucie se veut avant tout accompagnatrice plutôt que simple chauffeur.

Contact : Lucie BODEREAU – Presbytère – 12120 ARVIEU – 05.65.42.38.59.

NOS CORRESPONDANTS PRESSE

Nous vous rappelons que nous avons sur la commune trois correspondants qui se tiennent à votre disposition pour toutes annonces, articles de presse.

LA DEPECHE

Sophie TERRIS Caplongue 05.65.74.73.51
sophie.terris@hotmail.fr

MIDI-LIBRE

Françoise MAZARS - Arvieu - 05.65.46.72.46

CENTRE-PRESSE

Susy VAYSSIERE - Le Gazet - Arvieu 05.65.46.77.63
hubert.vayssiere@free.fr



PETITES ANNONCES

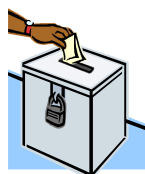
Un panneau réservé aux petites annonces se situe dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à l'utiliser pour vos petites annonces.



des dates à retenir....

Elections Présidentielles

dimanche 22 avril
et
dimanche 6 mai



Elections Législatives

dimanche 10 juin
et
dimanche 17 juin

Journée « Portes ouvertes » nouvelle médiathèque

dimanche 22 avril de 10h à 17h.

SIVOM DES MONTS ET LACS DU LEVEZOU

« Cahiers vers... » C'est le magazine d'information conçu pour les habitants des vingt-trois communes rassemblées sur le territoire du SIVOM des Monts et Lacs du Lévezou. Ce document nous présente au fil des éditions, les actions que les trois communautés de communes et les vingt trois communes, membres du SIVOM, mènent ou engagent. Vous recevez ce magazine directement chez vous.

TRANSPORT A LA DEMANDE



Exploitant du service
SATAR
05.65.73.40.49

Principe de fonctionnement – Le transport à la demande est un service comparable à un service de taxi, prise en charge et retour à domicile, mais qui s'en différencie par une contrainte à jours et horaires fixés.

Les passagers doivent prévenir le transporteur au plus tard la veille du service. Il établira son circuit en fonction des clients, de façon à les servir à domicile.

Modalités de réservation - Les usagers doivent contacter leur centrale de réservation, au plus tard la veille, au 05.65.73.40.49. Dans le but d'améliorer les services et dès la première réservation,

Vous souhaitez vous rendre à ...	JOUR	HORAIRE		TARIFS	
		Arrivée	Départ	Aller simple	Aller retour
CASSAGNES-B ^{hès}	Lundi (foire)	9H30	11H30	3.25 €	5.90 €
ARVIEU	Mercredi	9H30	11H30	2.50 €	4.35 €
RODEZ (correspondance ligne régulière à ARVIEU)	Mardi	9H20	16H30	2.50 €	4.35 €
REQUISTA	2ème jeudi (foire)	10H	12H	5.30 €	9.00 €

Le transport à la demande est un service public cofinancé par le Conseil Général de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le SIVU
Transport à la Demande de Cassagnes-Bégonhès – 05.65.46.70.81

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Dans le cadre de notre nouvelle ADMR, le service de « Portage des repas » continue de fonctionner. En 2006, 561 repas ont été distribués sur la commune.



Sont concernés : les personnes âgées, seules ou en couple, les handicapés, les malades.

Les repas : conditionnés froids et composés de : potage - hors-d'oeuvre - légumes - viande ou poisson - fromage - dessert (pain non compris).

Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir.

Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Leur coût : 7 € pour une personne, 13.40 € pour 2 personnes.

Une personne livre à domicile :

- le lundi après-midi : les repas du mardi et mercredi
- le mercredi après-midi : les repas du jeudi et vendredi
- le vendredi après-midi : les repas de samedi, dimanche, lundi.

Renseignements :
ADMR du Lévezou
05.65.69.71.27
Responsable local
Christiane
JEANJEAN
05.65.46.73.28

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LEVEZOU-PARELPOUP

BILAN DE LA COLLECTE SELECTIVE 2006

Déjà plus de 2 ans que nous trions nos déchets d'emballages ménagers. Le suivi régulier que nous effectuons au centre de tri montre que plus de 85% de nos apports sont recyclables.

En quelques années, notre collectivité a réussi, au prix d'un effort remarquable, à passer de la simple « élimination » des déchets à leur « valorisation environnementale ». Ainsi, aujourd'hui, chacun peut protéger l'environnement en triant ses emballages.

Mais pour que ces gestes simples soient vraiment utiles, il faut éviter que des erreurs de tri se glissent dans les bacs de collecte ; sinon, c'est toute la chaîne du recyclage qui est perturbée.

Les erreurs les plus fréquentes concernent certains emballages en plastique, les ficelles, le polystyrène et les pots de yaourt qui ne sont pas recyclables.

Rappel : les emballages en plastique qui se recyclent sont les bouteilles, les flacons plastiques, les films qui enveloppent les emballages et les revues, les sacs de supermarché.

D'une manière générale, le bon réflexe en cas de doute est de jeter son emballage avec les ordures ménagères classiques.

Pour plus de commodité et d'hygiène, la Communauté de Communes a décidé de distribuer gratuitement à chaque foyer des sacs jaunes et des sacs noirs tous les six mois. Si dans cette période de 6 mois il vous manque des sacs jaunes, vous pouvez vous en procurer gratuitement en Mairie.

Les **sacs translucides jaunes** sont exclusivement réservés aux emballages ménagers recyclables. **Il est impératif de les utiliser sinon ces déchets ne peuvent pas être recyclés.** Les déchets non recyclables doivent être déposés dans les sacs noirs, le verre doit être déposé dans les colonnes à verre mises à votre disposition dans les villages.

En 2006, ce sont **301 tonnes de déchets ménagers recyclables** (294 tonnes en 2005) qui ont été collectées et déposées au Centre de Tri de Millau par les agents de salubrité de notre communauté de communes soit ►

7,87 tonnes d'acier
0,38 tonnes d'aluminium
230,59 tonnes de papier et carton
3,91 tonnes de briques alimentaires
14,38 tonnes de plastiques
6.40 tonnes de housses et de sacs

172 tonnes de verre ont été collectées et déposées à la Verrerie d'Albi en 2006 par le prestataire de services

Avec les matières issues du tri 2006 de notre communauté de commune, on peut fabriquer :



9706 boules de pétanque

26325 rouleaux de papier toilette



17160 pulls polaire



489939 bouteilles de 75 cl



212 trottinettes



420 bacs de collecte



546158 emballages en carton

DEPOT DES ORDURES

MENAGERES AU BURGAS

La loi du 13 juillet 1992, le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, imposent aux collectivités locales la fermeture et la réhabilitation des décharges.

La fermeture des décharges nécessite de mettre un terme à l'apport des déchets dans les décharges. C'est ainsi que depuis le 03 avril 2006, tous les déchets ultimes (ou ordures ménagères non recyclables) de la Communauté de Communes sont collectés par les agents de salubrité pour être ensuite déposés au Centre de Stockage des Déchets Ultimes du Burgas près de Sainte-Radegonde.

Depuis le 03 avril 2006, ce sont près de **1 400 tonnes** qui ont été

REHABILITATION DES DECHARGES

Suite à la demande de la Préfecture de fermer toutes les décharges non aux normes (autorisées ou non autorisées), et pour se mettre en conformité avec la Loi, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup va procéder à la réhabilitation des décharges situées sur le territoire c'est à dire à leur fermeture après la réalisation de travaux destinés à protéger le milieu naturel.

Décharges autorisées de Salles-Curan et Vezins

Après le rendu de l'étude préalable à la réhabilitation de ces deux décharges réalisée par le bureau d'études CSD AZUR basé à Saint André de Sangonis (34), la Communauté de Communes a confié la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de ces décharges au groupement conjoint : DDAF et Sols et Eaux. Ces travaux de réhabilitation devraient être réalisés courant 2007.

Décharges non autorisées de Villefranche de Panat et d'Arvieu :

La Communauté de Communes a confié l'étude préalable à la réhabilitation des décharges de Villefranche de Panat et d'Arvieu au bureau d'études Terra Sol. L'étude est en cours de réalisation.

Avec la réalisation de ces études, la Communauté de Communes réfléchit à la possibilité de transformer une partie de ces décharges en décharges de classe 3 (pour recevoir des gravats inertes)

FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES

Sur les terrains des anciennes décharges de Salles-Curan et Vezins la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup a décidé de réaliser deux déchèteries sur son territoire : une déchèterie principale à Salles-Curan et une déchèterie complémentaire à Vezins.

Ces déchèteries sont ouvertes au public depuis le 13 septembre 2006 pour Vezins et le 07 décembre 2006 pour Salles-Curan.

Ce nouveau service permet de compléter le dispositif de collecte des déchets ménagers et assimilés afin de développer au maximum les mécanismes de recyclage et valorisation de ces déchets.

Chacun peut donc apporter ses divers déchets : encombrants, bois, ferrailles, gravats, déchets verts, batteries, piles, huiles vidange et friture... Un gardien est présent aux heures d'ouverture pour vous accueillir, vous guider et vous conseiller afin que vous puissiez répartir vos déchets dans les bennes correspondantes. Du fait de la mise en place de ce nouveau service, le camion benne ne collectera plus ce qui peut être déposé aux déchèteries (ferraille, déchets verts, encombrants...).

Concernant l'accueil des bâches agricoles, celles-ci pourront être déposées dans les déchèteries aux jours et heures d'ouverture lors des périodes des collectes annuelles organisées par la SOPAVE ; une information sera communiquée.

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants du territoire de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup. Une carte d'accès est délivrée aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette carte est à retirer à la Mairie de votre domicile et à présenter au gardien lors de votre venue à la déchèterie.

Ouverture de la déchèterie de Vezins : mercredi matin de 9 h à 12 h

et samedi après-midi de 14 h à 17 h 30.

Ouverture de la déchèterie de Salles-Curan : jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et samedi matin de 8 h à 12 h.

La Communauté de Communes reste à votre disposition. pour tout renseignement complémentaire
05.65.58.19.84

QUELQUES INFORMATIONS NECESSAIRES A RAPPELER

Décharges de Ginestous et du Gazet

Fermées
Interdiction formelle d'y
déposer quoi que ce soit



Containers à verre

- près de la salle des fêtes à Arvieu,
- à Pareloup,
- à Caplongue,
- à St-Martin-des-Faux, près de la salle des fêtes et sous le mur du parking de l'église.
Il est formellement interdit de déposer du verre dans les containers à ordures ménagères.

Les déchets encombrants

Plus de bennes – déchets à porter à Salles-Curan

Les cartes d'accès aux décharges de Salles-Curan et Vezins sont à retirer au secrétariat de mairie.

OPERATION FACADES



L'opération se poursuit ...

Rappelons ses objectifs :

Avec un accompagnement financier de la commune, du Département, ce programme offre la possibilité d'engager une opération de reconquête du centre bourg d'Arvieu en favorisant, à partir du traitement des façades du bâti privé, un nouvel attrait architectural et esthétique. Les bénéficiaires de ces aides sont les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs d'immeubles à usage d'habitation, dont les maisons sont situées au centre bourg, à l'intérieur d'un périmètre délimité.

Les façades non situées dans les rues du périmètre défini en sont exclues.

Renseignements

à la mairie,
Claude VAYSSETTES, animateur de cette opération.

TOURBIERE LOUS FOUNS

Au cours de l'année 2006 la troisième et dernière tranche de travaux de restauration a été réalisée sur la tourbière des Founs.

Pour l'occasion, l'ADASEA a commandé à l'entreprise Minaudier à St Affrique, la pose de 4 barrages – seuils le long du ruisseau. Ces barrages sont destinés à favoriser des conditions d'inondation régulières sur le site pour permettre le retour de plantes typiques des tourbières.

De même, il a été réalisé des « placettes de décapage » afin de favoriser certaines plantes actuellement présentes sur le site. Les placettes correspondent à des dépressions creusées à la main ou à l'aide d'une mini pelle mécanique. Elles s'étendent sur une surface allant de 1 à 10 m² et de 10 à 15 cm de profondeur en moyenne. Ces « trous » très régulièrement inondés, permettent de recevoir les graines de « plantes sources » qui en se déposant sur des zones vierges de toute concurrence végétale vont pouvoir germer et se développer plus facilement.

Grâce aux travaux de restauration et au maintien d'un pâturage extensif et régulier, le site devrait d'année en année retrouver toute sa diversité floristique et

HABITAT

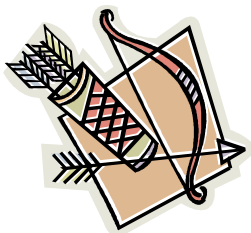


La liste des logements à louer peut être consultée en mairie.

Futur lotissement

Le terrain pour l'implantation du nouveau lotissement (près de l'école) a été acheté dernièrement. Le projet devrait voir le jour prochainement. Vous pouvez consulter le plan en mairie.

EXPOSITION SUR L'ARCHERIE TRADITIONNELLE



La commune d'Arvieu a eu l'opportunité d'acquérir une exposition sur l'archerie traditionnelle créée par Dominique et Georges Merlin, facteurs d'arcs installés à Ayssènes de 1992 à 2006. Certains ont pu les voir dans des reportages télévisés, sur Arte, aux informations régionales ou encore lors de la « Carte aux Trésors » avec Sylvain Augié sur la 3.

Il faut dire que leur métier n'est pas courant et qu'ils étaient précurseurs. En effet, les arcs artisanaux traditionnels fabriqués en Europe que l'on tire de façon instinctive ont été remplacés après la 2^{ème} guerre mondiale par des arcs modernes industriels munis de viseurs, inventés et distribués à grande échelle par les USA. Quant à la chasse à l'arc, elle n'a été officiellement autorisée qu'en juillet 1995.

L'archerie fait partie d'un inconscient collectif et suscite un réel intérêt auprès du grand public : Au moulin de Vabrette, endroit perdu en pleine nature, sans l'aide des collectivités locales, la même exposition a connu jusqu'à 2.000 visiteurs dans l'année. Nul doute qu'Arvieu puisse faire bien mieux, surtout qu'elle emploie aujourd'hui Dominique Merlin qui écrit pour la revue Charc « (contraction de chasse à l'arc) », magazine vendu en kiosque. Elle a aussi à cœur de pérenniser le travail de son époux Georges, décédé en octobre dernier.

Prochainement, les Arvieunois et autres visiteurs seront invités à découvrir cette exposition. Ils prendront plaisir à voyager de la préhistoire à nos jours de façon originale en retrouvant quelques héros d'enfance, Robin des bois, Geronimo...



UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

La commune avait ouvert ses portes au multimédia en accueillant en 1998 la Société Laëtis. Cette entreprise, qui emploie aujourd'hui 13 salariés, s'est illustrée en réalisant de nombreux produits multimédias (sites Internet, bornes interactives, Cdroms ...). Elle a d'ailleurs reçu en novembre le trophée de l'e-tourisme pour le site du CDT de l'Aveyron (Comité Départemental du Tourisme). Ce prix a été remis à 5 sites (dont celui de l'office de tourisme de Paris) sur l'ensemble des sites internet des Comités Départementaux ou Régionaux du Tourisme en France.

En 2004, en créant l'association Cyber Cantou, Arvieu faisait un pas de plus, en proposant l'accès aux nouvelles technologies à la population locale. La réalisation de la médiathèque et l'entrée de Cyber Cantou dans le réseau Cyber Base Midi-Pyrénées renforcent encore les liens de notre commune avec le monde de l'informatique et de l'internet. Arvieu est d'ailleurs aujourd'hui clairement identifiée comme le pôle multimédia du Lézérou.

Dans ce contexte et compte tenu du dynamisme de la commune en matière associative, culturelle et touristique, la Mairie a tout naturellement souhaité réaliser un site internet communal.

Un partenariat a été mis en place dès cet été entre l'association Cyber Cantou et la Société Laëtis. Cela a permis d'accueillir un jeune arvieunois, Johan Barrot qui a réalisé un important travail de collecte et les premières ébauches de l'arborescence du site. Fruit d'une étroite collaboration entre le monde associatif, la mairie et la Société Laëtis, ce nouvel outil de communication sera mis en service début avril

Bénéficieront ainsi d'un outil de communication et de valorisation efficace facile à mettre à jour :

- la population locale,
- les associations arvieunoises,
- les personnes attachées à Arvieu,
- les touristes et visiteurs occasionnels,
- toutes les personnes qui, pour des raisons variées, souhaitent avoir des renseignements sur la commune d'Arvieu.

Ce site sera pour la commune et pour les divers utilisateurs :

- **une source d'information et de renseignements.** 24h sur 24h les internautes auront accès à l'information publique locale : services, agenda, vie associative, informations administratives et pratiques...
- **un moyen interactif d'échanger et de collaborer** qui permettra de faciliter les échanges entre les différents acteurs locaux : citoyens, élus, associations, entreprises ...
- **un guichet administratif local** qui offrira la possibilité d'effectuer des démarches administratives par Internet.